



Modifications regles indemnisation chomage

Par **PARISIEN75**, le **05/09/2016** à **14:11**

Bonjour,

Si de nouvelles règles d'indemnisation du chômage sont mises en place, notamment suite aux prochaines élections présidentielles (ex : dégressivité des allocations...), ces nouvelles mesures pourraient elles concerner les chômeurs déjà inscrits à Pole Emploi, ou ne pourraient elles concerner que les chômeurs inscrits postérieurement à l'introduction de ces nouvelles règles ?

Merci

Cordialement

Par **P.M.**, le **05/09/2016** à **16:35**

Bonjour,

Une Loi ne peut pas être normalement rétroactive, de nouvelles mesures ne pourraient donc concerner que les ruptures de contrat de travail à venir...